

Observations déposées en ligne durant la participation du public par voie électronique

Numéro	Date	Contenu
1	19/12/2022 11h41	<p>Bonjour,</p> <p>Comme indiqué dans l'Avis de participation du public par voie électronique, je viens faire part de mon avis négatif sur le projet de défrichement pour l'extension de la zone d'activité au lieu-dit Maillarde Et De Reynaud.</p> <p>Notamment pour Epsilon Composite car aucune étude pour le bruit soumis aux riverains n'a été faite.</p> <p>C'est également le cas pour les eaux usées et les déchets carbone pour ces mêmes riverains.</p> <p>Bien cordialement,</p> <p>Mr Eyquem</p>
2	21/12/2022 11h20	<p>bonjour,</p> <p>Je viens faire part de mon avis négatif sur le projet de défrichement pour l'extension de la zone d'activité au lieu-dit Maillarde Et De Reynaud</p> <p>En effet , cette extension est faite pour accueillir de nouvelles entreprises. Rien n'est connu sur l'impact sonore et sur la pollution qu'elles pourraient générer puisque ces entreprises sont non identifiées.....</p> <p>C'est une aberration de faire venir des entreprises, de s'étendre sur une zone boisée qui sera défrichée, de devoir encore défricher pour faire un accès rapide pour que les échanges puissent se faire avec les partenaires de ces entreprises, de polluer l'atmosphère avec une augmentation du trafic routier...(contournement de Lesparre?)..alors qu'il existe déjà des zones artisanales et que nous nous interrogeons sur l'avenir de notre planète.</p> <p>Mme Brigitte HOLLE</p>
3	21/12/2022 18h28	<p>Points Epsilon</p> <p>La localisation de l'entreprise Epsilon Composite à la Maillarde est problématique depuis 20 ans plusieurs autres sites ont été proposés dans le passé pour le développement et l'extension de l'entreprise mais les dirigeants d'Epsilon Composite ont toujours refusé restant sur leurs positions et imposant leurs volontés aux élus et riverains.</p> <p>Rappelons que La Maillarde est une :</p> <p>1) zone humide</p>

	<p>2) zone inondable 3) zone à fort enjeux pour la biodiversité trame verte et bleue 4) zone résidentielle, Les impacts subis par le voisinage sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nuisances auditives - trafic augmenté, ventilateurs extracteurs... - manutention, bruits usines - nuisances visuelles <p>éblouissement éclairage industriel 24/24.</p> <ul style="list-style-type: none"> - bâtiment usines qui vont se multiplier si le projet voit le jour. - pollutions diverses - produits inflammables, explosifs - danger accru - nuisances olfactives <p>odeurs de solvants signalées lors de la dernière enquête publique</p> <p>Les riverains aimeraient savoir quels sont exactement les produits utilisés dans le processus d'élaboration des matériaux composites . Des familles avec de jeunes enfants vivent à proximité immédiate 15 mètres environs</p> <p>A quoi sont ils exposés au quotidien, quelles peuvent être les répercussions sur leur santé à court et long terme ?</p> <p>Les contribuables aimeraient connaître : le coût total de ce nouveau projet et son financement.</p> <p>Le nom des entreprises intéressées par ce projet leurs compétences, le nombre d'employés.</p> <p>Comment seront répartis les lots ? A qui ?</p> <p>La CDC Médoc Coeur de presqu'île dispose de 76hectares pour accueillir des activités industrielles pourquoi le Maître D'oeuvre n'a t 'il pas proposé d'autres solutions ayant moins d'impact sur :</p>
--	--

	<p>- la biodiversité, les milieux humides, le cadre de vie des riverains, la santé des riverains, le stress causé par le fait d'avoir devant chez soi une activité industrielle intensive.</p> <p>- trafic routier la réponse du MO est insatisfaisante aucune étude réalisée. le projet de cheminement doux non évalué, non chiffré, ne résout pas les transports de marchandises !!!</p> <p>- Des solutions donnant accès aux réseaux routiers adaptés à l'industrie du composite, aux réseaux ferroviaires, fret marchandise, réseaux fluvial...</p> <p>- des solutions ayant une vision à long terme avec possibilité d'extension. La Zone de la Maillarde est problématique et limitée en surface dès aujourd'hui. Prenons pour exemple les matériaux Composite qui s'amoncellent sur la zone de la Maillarde autour de l'entreprise Epsilon Composite et sur le côté Est de la rd 3 en bordure de la Maillarde.</p> <p>Problème signalé à la DDTM le 01 novembre 2017 et transmis à la DREAL la réponse de l'entreprise " les déchets de fibre de carbone sont repris par une société spécialisée pour être retraités. L'exploitant précise que les produits stockés dans le champ sont des produits finis inertes en attente d'être vendus, qui ne peuvent donc se dégrader". Nous sommes aujourd'hui le 19 décembre 2022 et ces produits sont toujours sur place !!!</p> <p>Lors de l'enquête d'utilité Publique de 2018 une pétition contre le projet avait recueillie 159 signatures</p> <p>Le projet d'usine Epsilon Composite pour 2026 n'est pas mentionné dans le dossier pourquoi ? Nous demandons aux services de l'état d'apporter toute la lumière due aux contribuables sur cette situation .</p> <p>- les associations, les collectifs,</p> <p>-les riverains envisagent des possibilités de recours, Si le projet devait recevoir un avis favorable. -Les riverains à moins de 15 m ma maison mon terrain sont exactement situés à 5 m de l'usine aucun mur anti-bruit existant des ouvriers doivent mettre des masques charbon et pour les riverains rien ni pour adulte ni pour enfant l'achat des terrains par la CDC les propriétaires riverains des parcelles ne sont pas informés par les notaires bizarre !!!!!</p> <p>BLANC faren THOMAS Guillaume nos enfants THOMAS patrick BOURSEAU Martine</p>
--	---